



■ AVIS PUBLIÉ AU BOAMP N° 19-55151

Lundi 8 Avril 2019

Date d'envoi au service éditeur : 05/04/2019

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr du 05/04/2019 au 06/05/2019

Avis faisant référence à cette annonce (0) :

- > Créer un avis de transparence ex ante volontaire
- > Créer un avis de résultat de marché
- > Créer un avis d'annulation
- > Créer un avis rectificatif

> Voir l'annonce sous sa forme originale

[Imprimer](#)
[Retour](#)

Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

F1 - Formulaire Avis de marché

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 59

Annonce No 19-55151

Services

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Cté de Communes des Hauts de Flandre.

Correspondant : M. le président, 468 rue de la Couronne de Bierne 59380 Bergues, tél. : 03-28-29-09-99, télécopieur : 03-28-68-70-04,

courriel : marieclaire.tyberghein@cchf.fr adresse internet : <http://www.cchf.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marchespublics596280.fr>.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un réseau de chaleur intercommunal sur la commune de Wormhout - chaufferie biomasse aux anas de lin.

Catégorie de services : 27.

CPV - Objet principal : 71336000.

Lieu d'exécution : .

Code NUTS : FRE11.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

il s'agit d'une étude juridique, technique et financière sur les différents modes de gestion et pour la création d'un réseau de chaleur intercommunal sur la commune de WORMHOUT, avec installation d'une chaufferie biomasse aux anas de lins et ses distributions intérieures pour desservir un ensemble complexe de bâtiments publics (réseau de chaleur). Ce projet vise des performances énergétiques et écologiques établies dans le cadre de l'étude de faisabilité réalisée en 2018 par le cabinet FEREST Ing. Les prestations font l'objet d'un marché unique.

La présente mission se décomposera en 7 phases :

1. Analyse et identification du mode de gestion du futur réseau de chaleur
2. Elaboration du programme définitif
3. Assistance juridique et élaboration du dossier de consultation des entreprises
4. Assistance dans le suivi et la validation des études d'exécution
5. Assistance au suivi de la réalisation
6. Suivi de la performance énergétique
7. Assistance dans la procédure administrative de classement du réseau de chaleur.

Le candidat s'engage, dans le cadre de l'exécution du présent marché, à mettre tout en œuvre afin que les travaux de construction de la chaufferie commencent en avril 2020 et soient achevés au plus tard pour la fin décembre 2020 afin de rendre la chaufferie (chaudières gaz et réseau de chaleur) opérationnelle pour le fonctionnement du centre aquatique.

Le candidat a l'obligation de travailler en coordination avec la maîtrise d'œuvre en charge de la réalisation des travaux de construction du Centre Aquatique Intercommunal :

Groupement chabanne et partenaires/
atelier art et architecture/keo ingenierie /

keo fluides/echologos

38, Quai Pierre Scize

69009 LYON

E-Mail : assdev@chabanne-architecte.fr

Tél. 04.72.10.95.95 / Télécopie : 04.72.10.00.80

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Durée du marché ou délai d'exécution : 36 mois à compter de la notification du marché.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : le délai global de paiement est de 30 jours maximum suivant la réception de la facture ou des demandes de paiement équivalentes (article R.2192-10 du décret relatif au code de la commande publique).

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : les candidats peuvent se présenter sous la forme d'un prestataire unique ou d'un groupement. Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

-Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

-Les candidats retenus pour cette consultation se présentent sous la forme d'une équipe pluridisciplinaire dotée des compétences nécessaires à la réalisation des études.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : la présente consultation a pour objet la désignation d'un prestataire ou d'une équipe pluridisciplinaire pour définir le projet et accompagner le maître d'ouvrage dans la réalisation des prestations.

Le prestataire devra obligatoirement réunir au minimum les compétences suivantes (ces compétences seront vérifiées conformément à l'article 15 du règlement de consultation).

-Techniques : formation et expérience sur la création de réseaux de chaleur biomasse. Compétences en biomasse et chaufferie au vu de la solution privilégiée par le maître d'ouvrage. Compétences dans la réglementation thermique

-Architecturale : capacité à définir les contraintes architecturales du projet et faire le lien avec le bâtiment centre aquatique situé à proximité immédiate.

-Financières et en fiscalité : compétences pour évaluer la rentabilité et la pertinence économique du projet.

-Juridique : maîtrise des marchés publics et des modes de gestion des chaufferies.

La composition de l'équipe et le mode d'intervention des spécialistes dont pourrait s'entourer le titulaire du présent marché pour mener à bien sa mission sont

laissés libres.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise;
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus.

Autres renseignements demandés :

- Autres renseignements demandés : une note de compréhension du projet et de la mission accompagnée d'une note méthodologique (précisions données à l'article 15 du règlement de consultation).

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 60 %;
- prix : 40 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 6 mai 2019, à 11 h 30.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : MAPA 2019-10.

Renseignements complémentaires : après réception et examen des offres, si l'acheteur le juge nécessaire, notamment en vue de consolider le cadrage des propositions techniques des candidats et leurs adéquations avec les offres financières, il pourra engager les négociations avec les 3 (trois) premières offres issues d'un premier classement dont les candidatures ont été déclarées recevables et les offres régulières.

La négociation prendra la forme d'un entretien individuel avec le Comité de Pilotage du projet. Elle pourra porter sur le prix et/ou les conditions d'exécution de l'offre proposée par le candidat. Un courrier, une télécopie ou un courriel adressé(e) à tous les candidats sélectionnés en fixera les modalités. Au terme de ces négociations, le pouvoir adjudicateur choisira l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères et pondérations initialement prévus. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le DCE est téléchargeable gratuitement à l'adresse : www.marchespublics596280.fr (profil de l'acheteur).

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

les offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs offres sont transmises successivement par un même candidat, seule la dernière reçue dans le délai fixé pour la remise des offres sera ouverte.

Les offres peuvent être acheminées dans les conditions suivantes :

- transmises uniquement par voie électronique via le profil de l'acheteur : www.marchespublics596280.fr
- La présentation sur support physique électronique n'est pas autorisée, sauf en ce qui concerne la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 5 avril 2019.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : CCHF.

Correspondant : Mme Sophie JARCZYNSKA, pôle de Bergues 468 rue de la Couronne de Bierne, 59380 Bergues, , tél. : 03-28-29-09-99, , courriel : sophie.jarczyńska@cchf.fr.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lille 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire CS 62039 59014 Lille Cedex, tél. : 03-59-54-23-42, télécopieur : 03-59-54-24-45.

Mots descripteurs : Assistance à maîtrise d'ouvrage.

Eléments de facturation :

Numéro du service exécutant : MARCHES_PUBLICS

Classe de profil : Autres organismes publics

Siret : 20004095400014


Libellé de la facture : Communauté Communes Hauts de Flandre 468, rue de la Couronne de Bierne 59380 Bergues

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 6 mai 2019

Objet de l'avis : mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un réseau de chaleur intercommunal sur la commune de wormhout - chaufferie biomasse aux anas de lin.

Nom de l'organisme : Cté de Communes des Hauts de Flandre

Critères sociaux ou environnementaux : Environnementaux 

Imprimer

Retour



> Informations légales